

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant approbation des conventions organisant les  
programmes interuniversitaires des études spécialisées,  
des études approfondies et les doctorats avec thèse visés à  
l'article 6, §§ 5 et 6, du décret du 5 septembre 1994 relatif  
au régime des études universitaires et des grades  
académiques**

**A.Gt 13-09-2001**

**M.B. 04-01-2002**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 27 juillet 1971 sur le financement et le contrôle des institutions universitaires, notamment l'article 48quater, § 2, 2°;

Vu l'arrêté royal du 4 août 1972 fixant les règles pour la détermination du nombre d'étudiants dans les institutions universitaires dont question à l'article 27, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 27 juillet 1971 sur le financement et le contrôle des institutions universitaires, notamment l'article 5, 2°;

Vu le décret du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques, et notamment l'article 6, §§ 5 et 6;

Vu l'avis collégial des recteurs donné en date du 27 mars 2001;

Vu la consultation du Conseil interuniversitaire de la Communauté française en date du 15 mai 2001;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 29 mai 2001;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 31 mai 2001;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 31 mai 2001 sur la demande d'avis du Conseil d'Etat à donner dans un délai ne dépassant pas le mois;

Vu l'avis du Conseil d'Etat donné le 20 juillet 2001, en application de l'article 84, alinéa 1<sup>er</sup>, 1°, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 13 septembre 2001;

Sur la proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le Gouvernement approuve la liste des conventions organisant les programmes interuniversitaires des études spécialisées, des études approfondies et les doctorats avec thèse visés à l'article 6, §§ 5 et 6, du décret du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques, annexée au présent arrêté.

**Article 2.** - La Ministre de l'Enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 15 septembre 2001.

**Liste des conventions organisant les programmes interuniversitaires  
des études spécialisées, des études approfondies et les doctorats  
avec thèse visés à l'article 6, §§ 5 et 6, du décret du 5 septembre 1994  
relatif au régime des études universitaires et des grades  
académiques**

Diplômes d'études spécialisées	Ulg	UCL	ULB	UMH	FUSAGx	FUNDP	FPMs	FUSL	FUCaM	FUL	Date de signature des conventions
DES en droits de l'homme		X						X			15.01.1999
DES en droit de l'environnement et en droit public immobilier		X						X			29.05.2000
DES en intervention auprès des personnes en situation de handicap	X	X	X	X		X					05.05.2001
DES en technologie de l'éducation et de la formation	X					X					16.08.2000
DES en éducation et gestion scolaire			X	X							30.05.1997
DES en gestion socio-économique des organisations sanitaires et sociales				X					X		30.10.1998
DES en économie internationale et développement		X				X					10.01.2001
DES en ergonomie pour la gestion des systèmes d'information et de production	X		X								22.07.1997
DES en biotechnologie			X	X							17.12.1984
DES en cartographie et télédétection	X	X	X								17.06.1997
DES en hydrologie	X	X	X		X						23.11.1998
DES en aquaculture	X					X					09.06.2000
DES en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux	X				X						21.12.2000



Diplômes d'études spécialisées	Ulg	UCL	ULB	UMH	FUSAGx	FUNDP	FPMs	FUSL	FUCaM	FUL	Date de signature des conventions
DES en biologie appliquée					X	X					26.09.1997
DES en modélisation et régulation des procédés chimiques et biologiques			X				X				11.09.2000
DES en traitement et gestion des déchets	X									X	04.09.2000
DES en gestion intégrée des ressources hydriques	X									X	02.05.2000
DES en gestion des risques naturels	X									X	02.05.2000
DES en gestion des transports	X	X	X				X				19.12.1995
DES en génie nucléaire	X	X	X				X				28.05.1996
DES en santé publique, orientation, santé et développement		X	X								02.06.2000
DES de pharmacien d'industrie	X	X	X								30.05.1997
DEA en développement, environnement et sociétés	X	X			X				X	X	18.07.2000
DEA en informatique	X	X	X	X		X	X				23.09.1998
DEA en mathématiques	X	X	X	X		X	X				15.11.2000
DEA en sciences cognitives	X		X								22.11.2000
DEA en sciences et technologie des aliments		X			X						21.04.1998

